

# SARTILLY

## infos

[www.ville-sartilly.com](http://www.ville-sartilly.com)

## Sommaire

<b>Brèves / Pratique</b> .....	2
- Nouveaux rythmes scolaires	
- Fête de la musique	
- Une naissance place de la Mairie	
- 70 <sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Sartilly	
- Fauss'marée fête ses 20 ans	
<b>Travaux</b> .....	3
- Trottoir rue Théophile Maupas	
- Remplacement des branchements en plomb	
- Réserve incendie de l'entreprise Gouelle	
- Atelier municipal	
- Entrées de bourg	
- Une nouvelle rue	
<b>Affaires sociales / Culture/Cadre de vie</b> .....	4
<b>La page économique</b> .....	5
<b>Coupe d'œil dans le rétro</b> .....	6
- Le contournement de Sartilly	
- Les jeux équestres mondiaux	
- 8 300 km à vélo	
<b>Gros plan</b> .....	7
- Vivre et vieillir dans son village	
- Association Générale d'Intervenants Retraités	
- Banque alimentaire	
<b>Vie municipale pendant la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale</b> .....	8
<b>Sartilly en chiffres</b> .....	9
<b>La rentrée scolaire</b> .....	10
<b>Vie associative : interviews</b> .....	11
Manuella BRIENS - Rodolphe BION	
<b>Animations 2014/2015</b> .....	12

## Gros Plan :

### La solidarité en action



## Edito

Le 19 mars 2014, vous avez élu 19 hommes et femmes pour siéger au Conseil Municipal, avec pour mission de gérer les affaires de la Commune pour les six années à venir.

Lors de cette consultation, vous avez accordé votre confiance à la liste que j'ai eu l'honneur de vous présenter puisque 16 ont été élu(e)s, la liste d'Alain Brethon obtenant 3 sièges. Je vous remercie de votre confiance.

Hélas, depuis cette élection, deux drames se sont produits dans notre équipe ; le décès de Jean-Louis Resbeut, le 30 avril 2014 et celui de Daniel Belloir, le 4 août 2014. L'équipe qui m'entoure a terriblement souffert de leur disparition, toutefois elle est soudée et reste déterminée à poursuivre la tâche que vous lui avez confiée. La peine que nous avons eue a été aussi la vôtre ; en effet, nous étions très nombreux à les accompagner à leur dernière demeure.

La période d'été (15 juillet - 25 août) est en mairie habituellement calme. En 2014, avec la modification des rythmes scolaires et l'accueil de l'épreuve d'endurance des Jeux Equestres Mondiaux, le travail a été intense.

Il a fallu réorganiser le temps de nos agents des écoles, réfléchir aux activités à mettre en place, recruter des agents spécialisés et disponibles pour les Temps d'Activités Périscolaires en accord avec les familles, les équipes éducatives, mais aussi avec l'accord du conseil départemental de l'éducation nationale. Le premier trimestre va nous permettre d'observer et, pourquoi pas, d'apporter les modifications souhaitées.

Le 28 août 2014 est à marquer d'une pierre blanche pour notre commune de 1 600 habitants avec l'accueil d'une épreuve équestre mondiale. En mairie nous avons déjà oublié les problèmes rencontrés pendant les semaines qui ont précédé cette épreuve. Pour des raisons d'organisation et de sécurité, le tracé des boucles ne devait pas être connu par les compétiteurs, mais cette décision était très difficile à expliquer aux personnes qui souhaitaient se positionner sur le parcours.

Pour conclure, je remercie tous les bénévoles qui ont permis que l'épreuve se déroule en toute sécurité. Merci également aux propriétaires, aux exploitants, d'avoir accepté le passage des chevaux sur leurs terrains.

Lors de cette course, de très belles images ont été diffusées par les chaînes de télévision et publiées dans la presse.

Cette couverture très médiatique, la beauté de nos sites avec la vue sur le Mont Saint-Michel, va accroître le nombre de visiteurs dans les années à venir. La région sortira très certainement gagnante de cette compétition mondiale.



Le Maire  
Denis RAULT



# Brèves

## Nouveaux rythmes scolaires



Les écoles publiques de notre commune (Alain-Fournier et Blanche Maupas) appliquent depuis la rentrée de septembre la réforme des rythmes scolaires.

Après consultation des équipes éducatives, des associations de parents d'élèves, des conseils d'école et des familles, le conseil municipal a décidé de modifier les horaires scolaires et de fixer au vendredi le jour des T.A.P. (temps d'activités périscolaires). Les nouveaux horaires s'établissent ainsi : lundi, mardi et jeudi 8h30-11h30 et 13h30-16h30, mercredi 9h-12h et vendredi 8h30-11h30 et TAP de 13h30 à 16h30. Cette organisation nous semble la mieux adaptée au rythme des enfants et présente l'avantage d'une souplesse organisationnelle avec utilisation des locaux du C.L.S.H. (centre de loisirs sans hébergement), mise à disposition du personnel de celui-ci et facilité de recrutement pour 3h d'agents d'encadrement des TAP. Cette réforme aura une incidence financière non négligeable pour le budget de la commune malgré les aides promises mais les enfants sont notre avenir, aussi devons-nous leur donner les moyens d'apprendre et de s'épanouir par des activités diversifiées et innovantes, sources d'intérêt pour l'enfant et de réussite dans son développement.

## Fête de la musique

Le public a répondu présent pour cette deuxième édition de la fête de la musique organisée par le comité d'action culturelle. La richesse des pratiques musicales à Sartilly et ses alentours a été particulièrement soulignée. Fanfare, chorales d'enfants, écoles de musique, duo chant/guitare, groupe rock, duo d'accordéons diatoniques ont donné un aperçu de la palette musicale et chacun a apprécié la diversité des genres. Trois intermèdes de danse ont enchanté le public. Rendez-vous le 21 juin prochain pour la troisième édition.



Ecole de musique de Sartilly

## Une naissance, place de la Mairie !

Le 19 mai dernier, Aimé Arnaud Julien n'a pas attendu que sa maman soit arrivée à la maternité d'Avranches pour pointer le bout de son nez. Venant de Granville, son père a stoppé son véhicule, place de la Mairie, et Aimé a vu le jour à l'ombre du clocher de l'église ! A noter que la dernière naissance enregistrée à Sartilly datait de 1974.

## 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Sartilly



Les porte-drapeaux du canton

Sobriété, intensité, émotion, dignité, quatre mots pour résumer la commémoration du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Sartilly suivie par une centaine de personnes, le 31 juillet dernier. Jacques Malplanche a mis en avant le rôle joué par Mlle Yvon qui a donné des renseignements utiles aux Américains dans la nuit du 30 au 31 juillet 1944 et Pierre Segouin, Président de la section locale de l'UNC, a retracé la vie du Général Wood, commandant de la 4<sup>ème</sup> DB qui libéra Sartilly, avant le dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

## Fauss'Marée fête ses 20 ans



Répétition, en juillet dernier, de la pièce "T'emballe pas"

L'association soufflera ses 20 bougies en novembre. Pour cet anniversaire, 200 anciens acteurs ou bénévoles seront invités à découvrir en avant-première les truculences de la pièce "T'emballe pas" de Christian Rossignol. En 20 ans d'existence, la liste des représentations de la troupe Fauss'Marée est longue d'autant que les types de spectacle ont été variés. Si chacun pense en premier lieu aux pièces annuelles comme "Le Noir te va si bien" jouée l'an dernier, la troupe s'est exercée à d'autres styles : sketchs, spectacles de rue, animations diverses. Elle a également adopté les nouveaux moyens de communication et on peut ainsi regarder avec plaisir, grâce à internet, des vidéos des dernières pièces. Souhaitons à cette sympathique association, présidée par Martine Hulin, un très heureux anniversaire.

# Pratique

## Mairie :

Ouverture au public :  
Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
Mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Tél : 02 33 48 81 47 - Fax : 02 33 48 24 71  
E-mail : mairie.sartilly@wanadoo.fr  
Site web : <http://www.ville-sartilly.com>

## Permanence des élus :

**Denis RAULT**, Maire :  
Prendre rendez-vous

**Claude FOURRÉ**, 1<sup>er</sup> adjoint :  
Jeudi de 10 h à 12 h

**Jean-Pierre LUCAS**, 2<sup>ème</sup> adjoint :  
Mardi de 10 h à 12 h

**Christelle PERRIGAULT**, 3<sup>ème</sup> adjoint :  
Jeudi de 10 h à 12 h

**Jean-Pierre VILQUIN**, 4<sup>ème</sup> adjoint :  
Lundi de 10 h à 12 h

**Joëlle JARDIN**, 5<sup>ème</sup> adjoint :  
Mercredi de 10 h à 12 h

## Bibliothèque :

Mercredi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h  
Vendredi : de 10 h à 12 h et de 16 h 30 à 18 h  
Samedi : de 10 h 30 à 12 h  
Tél : 02 33 79 02 40  
E-mail : [bibliotheque.sartilly@ccamsm.fr](mailto:bibliotheque.sartilly@ccamsm.fr)

## Centre de loisirs "Les Z'azous"

Tél : 02 33 89 29 00

## Halte-garderie : Tél : 02 33 89 29 04

## Relais assistantes maternelles (RAM) :

Tél : 02 33 89 29 04

**Assistante sociale :** Les 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> mardis du mois de 10h à 12h à la Mairie.

**Cabinet dentaire :** Tél : 02 33 48 83 41

## Cabinet infirmier Delachenaïs :

Tél : 02 14 13 60 98 - 06 37 35 08 13

**Cabinet médical :** Tél : 02 33 48 80 07

## Centre paramédical :

Dietéticienne - Nutritionniste : Tél : 06 81 55 84 53  
Ergothérapeute - Orthésiste : Tél : 06 74 56 48 58  
Infirmiers (es) : Tél : 02 33 58 32 60  
Masseur - Kinésithérapeute : Tél : 02 33 48 19 20  
Orthophoniste : Tél : 02 33 60 85 94  
Pédicure - Podologue : Tél : 02 33 61 04 04

## Croix Rouge :

Centre de soins infirmiers : Tél : 02 33 48 81 69  
Service de maintien à domicile : Tél : 02 33 48 83 21

**Gendarmerie :** Tél : 02 33 89 67 40

Ouverture : Lundi 8 h - 12 h et Vendredi 8 h - 18 h  
En dehors de ces horaires, un portier permet une liaison téléphonique avec Granville ou St Lô.

**Maison de retraite :** Tél : 02 33 89 60 60

**Marché :** Vendredi matin

## Ramassage des ordures ménagères :

Mardi matin à partir de 5 h.

# Travaux

## Trottoir, rue Théophile Maupas



La construction de pavillons ainsi que la pose de réseaux étant terminées aux abords de la rue Maupas, la municipalité a souhaité réaliser les 60 mètres de trottoir devant les propriétés, rendant ainsi ce quartier agréable et valorisant.

**Travaux réalisés par l'entreprise Loisel LTP pour un montant de 5 714 € TTC.**

## Remplacement des branchements en plomb

Pour le 1<sup>er</sup> janvier 2015, les canalisations en plomb pour l'alimentation en eau potable devront être remplacées par des branchements conformes à la législation.

Le Conseil municipal a donc décidé de réaliser les travaux pour les 69 branchements non conformes de la Grande Rue et de la rue des Halles.

**Travaux réalisés par l'entreprise CEGELEC pour un montant de 89 640 € TTC.**



## Réserve incendie de l'entreprise Gouelle

L'entreprise de menuiserie Gouelle fait partie des établissements à hauts risques pour l'incendie. Or, le poteau d'alimentation en eau mis à proximité n'a pas un débit suffisant en cas de sinistre, et ce, malgré l'installation d'un surpresseur au château d'eau. N'ayant pas d'autre solution, la municipalité, de part ses obligations, et en accord avec l'entreprise et les pompiers, a décidé de réaliser une



## Atelier municipal

Le 25 avril dernier, la commune a réceptionné le nouvel atelier municipal situé sur la zone d'activité communautaire, route de Carolles.

Avant l'aménagement définitif de l'ensemble des locaux, un inventaire des matériaux et matériels entreposés rue des Halles et au Haras a été effectué. Après classement et tri, un plan de rangement et de circulation a été défini afin d'assurer toute l'efficacité et la sécurité nécessaire à l'utilisation de ce nouvel atelier.

L'achat de matériels de stockage (racks, palettes, étagères) et de manutention (transpalette, gerbeur) est en cours.

Lors de la préparation des Jeux Equestres Mondiaux notre nouvel atelier s'est avéré très utile pour stocker différents matériels du comité organisateur ainsi que l'ensemble des équipements de la Société Hippique Rurale. Différentes entreprises travaillant au contournement de Sartilly utilisent aussi notre atelier pour entreposer en toute sécurité du matériel.

La mise en place définitive de l'atelier se fera en fin d'année et au début 2015, période où les travaux d'entretien des espaces verts sont limités, ce qui donnera le temps nécessaire à nos employés municipaux de se consacrer à aménager au mieux leur nouvel outil de travail tant attendu.

**Coût de la construction : 540 026 € TTC dont 124 200 € de subventions.**

## Entrées de Bourg

En 2013, le Conseil municipal avait décidé d'aménager les bas-côtés des entrées de bourg avec une finition de couleur différente de la voirie attirant l'attention des automobilistes qui rentrent dans l'agglomération et offrant aux piétons un espace agréable et plus sécurisant.

Après l'aménagement de la route de Carolles en 2013, c'est la D 973 qui le sera en 2014, le côté Granville étant terminé depuis quelques mois. Les travaux vont se poursuivre côté Avranches d'ici la fin de l'année jusqu'au village des Jardinets.

**Coût des travaux : 42 078 € TTC.**



La municipalité mène actuellement une réflexion pour l'aménagement des entrées de bourg, routes de Genêts et de la Haye-Pesnel. La vitesse excessive constatée des véhicules nécessitera vraisemblablement la pose de ralentisseurs sur ces deux entrées d'agglomération.

## Une nouvelle rue



Suite au permis délivré pour l'aménagement du lotissement privé du "Vallon" (derrière les locaux de la DDE), la municipalité a réalisé les travaux pour l'approche des différents réseaux ainsi que l'aménagement de la voirie provisoire pour la desserte du lotissement côté Route de Carolles. Suite à cette amélioration, ce chemin communal est devenu une nouvelle rue. Un nom lui sera attribué prochainement par le conseil municipal.

Les travaux de voirie avec la pose de bordures et tapis d'enrobé ainsi que l'éclairage public seront réalisés après la construction des pavillons.

Cette nouvelle rue, étroite dans sa partie basse (côté route de l'Hôtel Furet), sera proposée en sens unique de circulation par mesure de sécurité.

**Coût de la 1<sup>ère</sup> phase des travaux : 61 533 € TTC pour la commune et 11 823 € TTC pour la Communauté de Communes Avranches-Mont Saint Michel de part sa compétence assainissement.**



réserve d'eau à proximité du site, assurant ainsi les besoins en cas de sinistre.

Cette réserve de 550 m<sup>3</sup> a été réalisée par le creusement d'une fosse avec la pose d'une géomembrane, type PVC, avec remplissage en eau de pluie provenant de 400 m<sup>2</sup> de couverture de l'entreprise. Cette méthode donne entière satisfaction : bon maintien du niveau d'eau dans le bassin et économie importante du fait du non recours au réseau d'eau potable avec un souci du respect de l'environnement non négligeable.

**Coût des travaux : 28 210 € TTC.**

# Affaires Sociales

Le service des affaires sociales a pour objectif de proposer, après réflexion, les différentes actions en faveur du développement de la politique sociale de la commune et d'en assurer le suivi. Ce service municipal n'est pas à confondre avec le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) qui est un établissement public disposant d'un budget et dont les membres sont des élus et des représentants de différentes associations à caractère social. Ses missions sont :

- aide et accompagnement des personnes âgées et handicapées,
- aide aux familles en difficulté,
- enregistrement des demandes de dossiers logement,
- aide alimentaire par le biais de bons alimentaires délivrés dans l'urgence (à l'exception des alcools).

Les logements sociaux de la commune de Sartilly sont situés Rue de la Tabarée, Rue de la Chanière, Rue Théophile Maupas, Rue du Sainteny, Rue de la Micardière.

Le Foyer Logement des Violettes est un mode



Rue Théophile Maupas

d'hébergement collectif non médicalisé accueillant des personnes âgées autonomes mais qui ont besoin d'un cadre sécurisant et occasionnellement d'être aidées. Ces résidents peuvent faire appel à toutes sortes de services d'aide à domicile hors de la structure si nécessaire (aide à domicile, portage des repas, etc.).

Madame LELIEVRE, Assistante Sociale, assure ses permanences à la Mairie de Sartilly les 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> mardis de chaque mois de 10 h 00 à 12 h 00.

# Culture

La nouvelle communauté de communes "Avranches-Mont Saint Michel" exerce, depuis sa création le 1<sup>er</sup> janvier dernier, une compétence culturelle. Elle a ainsi en charge la gestion de la bibliothèque et de la salle culturelle dont la commune reste propriétaire. Elle a la compétence pour subventionner des associations proposant des spectacles vivants professionnels ou des enseignements type théâtre, arts plastiques, musique. Elle gère une école d'arts plastiques, des ateliers théâtre et une école de musique intercommunale (Avranches-Pontorson). Elle propose également différents spectacles tout au long de l'année. L'un d'eux se déroulera à la salle culturelle, le jeudi 19 mars prochain : "Crise de foi" avec Sophia Aram, humoriste de talent. Si le rôle joué par la communauté de communes est important, la culture est un domaine si vaste

que la commune continue à œuvrer en la matière. Il en est ainsi de son soutien au comité d'action culturelle qui organise, entre autres, la Fête de la Musique, et de la poursuite de la sensibilisation à l'art théâtral, en travaillant de concert avec les établissements scolaires. Après avoir accueilli, à la satisfaction de tous, la compagnie du Théâtre en Partance pendant 6 ans, le choix s'est porté sur la compagnie Skald qui propose du théâtre musical. Le spectacle grand public "Fabulae" avec lever de rideau assuré par les scolaires est programmé le vendredi 16 janvier prochain. Une date à retenir ! Par ailleurs, la commune poursuit sa politique d'encouragement des initiatives des associations, notamment par la mise à disposition gratuite de salles pour les cours de danse et de musique et les répétitions de chorale.



Lever de rideau de "Farces Normandes" le 21 février 2014

# Cadre de Vie

Au mois de mai, nos "jardiniers municipaux" ont entrepris le fleurissement de Sartilly. Pour cette nouvelle saison nous avons innové quelque peu, notamment au niveau des parterres de la mairie, du presbytère et de l'église. Au mois de juillet, les fleurs étaient en pleine floraison nous offrant une jolie palette de couleurs vives et variées. Notre but pour les années à venir sera de diversifier le fleurissement.



Près du carrefour central, le 21 mai

Le 28 août, Sartilly a accueilli l'épreuve d'endurance des Jeux Equestres Mondiaux. A cet effet, l'Office du Tourisme Intercommunal a collaboré à la décoration de la commune. Outre les affiches officielles, l'OTI a sollicité les commerçants pour la décoration de leur vitrine (fresques équestres,...). Nous tenons à remercier tous ceux qui ont adhéré à ce projet.

En parallèle des JEM, la municipalité et l'OTI, en partenariat avec la chambre d'Agriculture de la Manche, ont organisé un marché des producteurs de pays qui s'est tenu place de la Mairie. Il nous a semblé important d'animer notre commune à cette occasion et d'offrir aux Sartillais et aux Vacanciers un peu de couleur et de gaieté.



Devant la mairie, le 29 juillet

Pour améliorer le bien-être et le cadre de vie, il est indispensable que chacun se sente concerné. Un petit effort de tous suffirait pour rendre Sartilly plus propre (ne rien jeter sur la voie publique, ramasser les déjections canines, sortir les poubelles au plus tôt le lundi soir, ...). Nous comptons sur votre aide !

## Site Web

<http://www.ville-sartilly.com>

D'un seul clic vous avez toute une série d'informations sur votre commune : actualités municipales, vie pratique, loisirs, manifestations, ... et vous pouvez contribuer à enrichir le site en adressant textes et photos à :

[mairie.sartilly@wanadoo.fr](mailto:mairie.sartilly@wanadoo.fr)

Alors n'hésitez pas, cliquez !



## Attitude 44 Nord-Ouest



Expertise du viaduc des Ponts Neufs (Côtes d'Armor)

Anthony Béaur est le gérant d'une jeune société dont le siège social est au Tilleul, à Sartilly. Comme le nom de cette SARL l'indique, ses salariés travaillent en hauteur et, pour être plus précis, ce sont des techniciens cordistes qui effectuent tout type de travaux d'accès difficile répartis en 3 pôles : l'industrie, le bâtiment et le maritime offshore. Le 44 est une référence à la Loire-Atlantique, où est née la société sœur. Le chiffre d'affaires est en augmentation constante depuis la création en 2010 et, aujourd'hui, la société compte 5 salariés dont 4 sur le terrain. Les chantiers ne manquent pas car le secteur est porteur : maçonnerie pour des immeubles, réfection de joints de hublots de paquebots, expertise de ponts, peinture de l'ossature métallique de la coupole du phare de La Hague, soudures pour un parc d'attractions, au printemps dernier.

La variété des travaux demandés est grande ce qui implique des compétences très larges de la part du personnel et un poste formation conséquent. Si Anthony Béaur est parfois confronté à des difficultés comme des retards de paiement, il est très confiant en l'avenir, mettant en avant la qualité du travail fourni et la satisfaction de la clientèle.

Tél. : 07 60 04 91 44

## Magasin Point Vert



Le groupe coopératif Agrial a ouvert son nouveau magasin à l'enseigne Point Vert, le 26 mai dernier, à quelques mètres de l'ancien, route de Carolles. La surface de vente est passée de 400 m<sup>2</sup> à 1 000 m<sup>2</sup>, le nombre d'articles proposés a augmenté de 50%, un vaste espace jardinerie a été aménagé et 2 emplois ont été créés faisant passer l'effectif à 5 personnes. Abel Jouenne qui dirige l'équipe est satisfait des premiers mois d'ouverture dont les résultats sont conformes à l'étude de chalandise. Un chiffre d'affaires en très nette hausse, une nouvelle clientèle séduite par l'élargissement de l'offre, des agriculteurs intéressés par l'agrandissement de l'espace réservé au stockage des céréales et des engrais font que l'investissement est une réussite. Si la clientèle urbaine est devenue majoritaire, le groupe Agrial reste ancré au monde agricole et c'est donc tout naturellement que l'équipe d'Abel Jouenne était présente au village des Jeux Equestres Mondiaux, le 28 août dernier à Sartilly, pour présenter ses produits liés à la filière équine.

Tél. : 02 33 48 81 45

## Le vieux logis



Après travaux, c'est avec une surface supplémentaire de 12 m<sup>2</sup> que Fabien Moncoueffé et ses 3 employées ont rouvert les portes du Vieux Logis, le 24 mars dernier, ajoutant au bar-tabac-jeux un espace presse. Nouvel agencement, mise aux normes du bâtiment, y compris l'accès pour handicapés, devanture refaite, le commerce a belle allure et une nouvelle clientèle a apprécié de disposer d'un vaste choix de quotidiens et magazines, au cœur du bourg. S'il est encore trop tôt pour faire un bilan au regard de l'investissement effectué, les premiers mois sont prometteurs et, au-delà de l'aspect financier, Fabien Moncoueffé apprécie que cette extension permette à son commerce de favoriser le lien social entre les Sartillais.

Ouvert tous les jours sauf le dimanche.

Tél. : 02 33 48 80 31

## DSLégende - Mustang Légende



Lorsque Robert Duval a étendu ses activités en créant, il y a 4 ans, DS Légende, il ne pensait pas que la restauration de véhicules anciens de marque Citroën (DS, 2 CV, SM, Traction Avant, ...) allait prendre autant d'ampleur et le faire connaître au point de pouvoir ajouter à son parc de 70 DS des Mustang. Le fruit d'une collaboration récente avec Mustang France qui apporte la clientèle, la promotion et les contacts nécessaires pour l'importation de véhicules et des pièces en provenance des Etats-Unis et la perspective d'un emploi pour renforcer la petite équipe formée par un ouvrier et un apprenti.

Le carnet de commandes est bien rempli, assurant du travail pour deux ans et demi. Le produit phare est aujourd'hui la DS dont il ne faut pas moins de 1 000 h pour la faire passer d'une épave à une voiture de collection. Pour les petites bourses, la location d'une 2 CV pour tout événement à la journée, à la semaine, ... est possible. La clientèle est très large et dépasse les frontières de l'hexagone. Des livraisons de véhicules restaurés ont été effectuées à destination de l'Australie, du Canada et de Hong-Kong. Enfin, l'entreprise sert de point relais pour la distribution des pièces détachées fournies par Cassis France, société spécialisée pour les 2 CV et ses dérivés. Seul ombre au tableau, la jeune société se trouve dans 2 ateliers relais de la Communauté de Communes qui, par définition, n'ont pas vocation à abriter dans la durée une entreprise.

Tél. : 06 64 00 42 98

# Coup d'oeil dans le Rétro

L'an dernier, trois projets avaient été mis en avant dans le bulletin municipal : le contournement de Sartilly, le Tour d'Europe en vélo couché de la famille Mury-Pauli et les Jeux Equestres Mondiaux. Le premier est bien avancé, les 2 autres ont été concrétisés. Bilan, un an après.

## Le contournement de Sartilly

A la fin du mois d'août dernier, quatorze mois après le début du chantier, la direction générale adjointe Aménagement et Développement du territoire du conseil général de la Manche nous a fait part de l'avancée des travaux.

● La voie de liaison entre les RD 973 et RD 61 sur les communes de Sartilly et Angey a été ouverte à la circulation début juin dernier.

**Aménagements réalisés :**  
deux carrefours giratoires et 1 km de voie neuve.

● Le rétablissement de la RD 335 a été ouvert à la circulation mi-juillet dernier.

**Travaux réalisés :** 500 m de voie permettant de construire un ouvrage et deux ouvrages hydrauliques de 20 m et 90 m.

● Le rétablissement de la RD 35 a été ouvert à la circulation mi-avril dernier.

**Travaux réalisés :** 700 m de voie permettant de construire un ouvrage et un ouvrage hydraulique de 30 m.

● Les terrassements du contournement sont engagés depuis le printemps.

**Travaux en cours :** Terrassement de la 2x2 voies pour réaliser les 3 kms de voie neuve.



### Quelques chiffres clés pour les terrassements :

- 400 000 m<sup>3</sup> de déblais dont 70 000 m<sup>3</sup> extraits par minage (environ 15 t d'explosifs utilisés de mi-juin à mi-juillet)

- 250 000 m<sup>3</sup> de remblais

- 150 000 m<sup>3</sup> de mise en dépôt de matériaux excédentaires

Les travaux de terrassement du contournement vont se poursuivre à l'automne ainsi que les travaux de plantation.

Les travaux du giratoire de raccordement situé côté Avranches ainsi que les travaux de chaussées seront calés en fonction des conditions météorologiques des mois prochains et l'avancement des terrassements.

## 8 300 km à vélo

Et un premier bilan dressé par la famille Mury-Pauli, quelques jours après son retour à Sartilly, en août dernier.

"Un an de voyage à vélo en famille, une expérience inoubliable !

Nous sommes partis du Mont-Saint-Michel le 3 août 2013 pour y revenir le 16 août 2014 après avoir parcouru 8 300 km à travers 13 pays en Europe du Sud et de l'Est. Chaque jour était différent et nous apportait son lot de découvertes, d'émerveillement, de paysages sublimes ou désolants, de rencontres humaines formidables qui n'ont fait qu'ouvrir notre esprit aux autres.

Loin d'être une année de vacances, nous nous réveillions plus tôt qu'à la maison, à 6 heures, parfois 5 heures, pour être sur nos vélos rapidement et parcourir des distances journalières entre 30 et 70 km suivant le profil du terrain, la météo, la fatigue et les choses à voir sur le trajet.



Retour au Mont St Michel, le 16 août dernier

Certaines journées ont été très éprouvantes sous la pluie ou le soleil brûlant, comme en Serbie avec ses 44°C. Loin de nos pistes cyclables françaises, nous avons affronté nombre d'automobilistes irresponsables ne laissant guère de place aux cyclistes.

Nous ressortons tous les 4 de cette aventure plus soudés qu'avant, nous avons appris l'humilité face aux personnes qui nous ont accueillis sans nous connaître et le constat est édifiant même si nous nous en doutions : ce sont les moins riches qui nous ont le plus donné : hébergement, nourriture, rires. Au contraire, les personnes plus aisées nous ont à peine accordé un regard.

Nous avons appris à vivre avec très peu et forcément à consommer moins tout au long de cette année, de nouvelles habitudes qui restent une fois rentrés à la maison. Nous nous demandons maintenant pourquoi nous avons tant de choses chez nous et la ré-immersion dans notre société de surconsommation nous perturbe.

Un voyage qui nous a changés et qui nous a fait prendre conscience des vraies priorités de la vie, de la vraie vie !"

## Les Jeux Equestres Mondiaux



Le vainqueur : Hamdam bin Mohamed Al Maktoum

Pour la première fois de son histoire, Sartilly a accueilli une épreuve mondiale, le 28 août dernier. Chef-lieu du canton aux mille juments, il était bien normal que cette première soit une compétition

équestre. Grâce à la possibilité d'accéder gratuitement au site, la veille et le lendemain de l'épreuve, nombre de Sartillaises et Sartillais ont pu voir de près les installations pour accueillir cette compétition regroupant 166 cavaliers et leurs chevaux venus de 47 nations.

L'épreuve d'endurance a été suivie par des milliers de spectateurs sur le site et le parcours de 160 km. Sa retransmission a permis à des millions de téléspectateurs d'apprécier la somptueuse Baie du Mont Saint-Michel.

A Sartilly, le site vaste et verdoyant avec une belle perspective pour l'arrivée des chevaux en a séduit plus d'un. L'aménagement très réussi des zones obligatoires (refroidissement des chevaux, contrôle vétérinaire, espace de repos,...) fait que Sartilly n'a rien à envier aux autres communes françaises qui accueillent des épreuves d'endurance. Alors pourquoi pas une compétition régionale ou nationale dans un avenir proche ?

S'il est trop tôt pour faire un bilan sur les retombées médiatiques d'un tel événement, force est de constater que le nom de notre commune a été mis en avant pendant plusieurs jours, associé à celui prestigieux du Mont St Michel. Cette médiatisation aura très certainement des effets positifs et, depuis le 28 août, chacun peut dire avec une légitime fierté : "Nous avons accueilli une épreuve mondiale."

# Gros Plan

Dans la devise de notre République figure le mot "Fraternité". Pour de nombreux bénévoles, cette valeur est conjuguée au quotidien. Eclairage sur 3 associations qui œuvrent dans notre commune pour la solidarité, le partage et la fraternité.

## Vivre et vieillir dans son village

L'association Vivre et Vieillir dans son Village (VV) a pour objet de créer les conditions favorables au vieillissement de la population dans son environnement géographique et social habituel, de favoriser le lien social et intergénérationnel et de mener à bien des actions dans le cadre du Secteur d'Action Gérontologique (SAG) du canton de Sartilly.



Visite du jardin Dior à Granville

L'association, qui compte plus de 400 adhérents, fonctionne sur le principe du partage : "je reçois, je donne". Elle est organisée selon 2 grands pôles : l'accompagnement de l'âge et les activités ludiques et culturelles.

### Activités de l'accompagnement de l'âge

Une vingtaine de bénévoles encadrent et animent 2 activités mensuelles :

- une journée au foyer-logement des Violettes à Sartilly
- une demi-journée à tour de rôle dans les différentes communes du canton, avec la participation des CCAS.

Des visites à domicile sont effectuées à la demande des personnes âgées ou isolées, de leur famille ou des professionnels médico-sociaux du canton de Sartilly.

Un atelier-mémoire réunit chaque semaine une quinzaine de personnes à Genêts ou à Saint-Jean-le-Thomas.

Un projet d'hébergement temporaire, porté par l'association depuis sa création, devrait voir le jour à Carolles dans un proche avenir.

### Pour plus d'information :

consulter le site [vvv50.fr](http://vvv50.fr), ou appeler le 02 33 48 51 54.

## Association Générale d'Intervenants Retraités "AGIRabcd"



Gérard Osouf

Cette association nationale sans but lucratif et reconnue d'utilité publique a pour correspondant local Gérard Osouf qui assure le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois une permanence à la Mairie de 10h à 12h. L'objectif majeur d'AGIRabcd est de lutter contre toutes les formes d'exclusion. Son interven-

tion se situe dans les domaines suivants: alphabétisation, lutte contre l'illettrisme, aide à l'insertion pour toutes les populations en difficulté, initiation à l'informatique et à internet, sensibilisation aux risques routiers "campagne AGIROUTE"; missions de formation et d'assistance technique culturelle et éducative à l'étranger. Les adhérents apportent bénévolement leur savoir-faire et leurs compétences, au profit des personnes en difficulté en appui des actions des collectivités territoriales et des secteurs associatifs.

### Contacts :

Jacques Robert (délégué départemental),  
65 Avenue des Vendéens 50400 Granville  
Tél. : 06 62 10 85 98

Gérard Osouf  
Tél. : 06 88 91 53 63 - [gerard.osouf@orange.fr](mailto:gerard.osouf@orange.fr)  
Site internet :  
<http://www.agirabcd-sartilly.sitew.fr/>

## Banque alimentaire



Préparation des colis en août dernier

La banque alimentaire de la Manche est une association, statut loi 1901, dont le siège social est à St Lô. Elle dispose de différentes antennes dont celle de Sartilly qui couvre 16 communes dont 11 actuellement font appel à ses services.

Au total, et pour chaque distribution de l'année 2013-2014, on comptabilise en moyenne 30 familles bénéficiaires soit 90 personnes et 1,5 tonnes de marchandises.

Les denrées distribuées les plus courantes sont les viandes et poissons surgelés, les produits laitiers, les légumes frais, le riz, les pâtes et les conserves. Pour bénéficier de la banque alimentaire, en 2014, les familles doivent présenter leurs revenus, desquels sont décomptés loyer et charges locatives. A titre informatif, les seuils du barème 2014 du "Reste à vivre mensuel pour les familles" sont de 499 € pour 1 personne, 749 € pour 2 personnes, 899 € pour 3 personnes et 1 098 € pour 4 per-

sonnes. Pour retirer son colis, chaque famille bénéficiaire verse 0,75 euro par personne et par mois. Les dossiers sont réexaminés régulièrement afin de suivre l'évolution des revenus de chaque famille.

Les commandes sont recueillies le 2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois et la distribution se fait à la Salle St Michel de Sartilly le 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois. Cette action est menée par une équipe de bénévoles, présente et active, tout au long de la journée de chacune des distributions.

Elle organise aussi 2 temps de collecte par an, un au printemps et l'autre à l'automne sur les communes de Sartilly et Carolles. Pour réussir ces deux actions de collecte, des nouveaux bénévoles seraient les bienvenus.

### Contact :

Mme CARIOU Jeanine : 02 33 61 41 54

# Vie municipale pendant la première guerre mondiale



Place de la Mairie en 1907

A l'aube du déclenchement du premier conflit mondial, le conseil municipal en place à Sartilly est issu des élections du 5 mai 1912. Lors de l'installation du nouveau conseil, Monsieur Pascal Martin est réélu Maire et Monsieur Albert Porée succède à Monsieur Alfred Legent comme adjoint. Les conseillers municipaux sont dans l'ordre du tableau : MM Leban Albert, Leménager Henri, Héon Eugène, Goupil Chanière Auguste, Gesmier Isidore, Chaillou de l'Etang Amédée, Pestour Jules, Pépin Louis, Hubert Arsène, Legent Alfred.

L'Allemagne déclare la guerre à la France le 3 août 1914 et les conséquences de ce conflit mondial apparaissent dès le premier conseil municipal qui suit son déclenchement. Lors de sa séance du 13 septembre, Albert Porée et Jules Pestour sont absents, tous les deux mobilisés. Les membres du conseil municipal étudient, en application de la loi du 7 août 1913, la demande d'allocation journalière de 1,25 F faite par Mme Gascoin Léontine, veuve, dont le fils Anatole a été incorporé au 2<sup>ème</sup> Régiment d'artillerie de Cherbourg. Considérant "qu'elle est de santé précaire et ne peut se livrer à un travail continu et suffisamment rémunérateur pour assurer son existence", le conseil émet un avis favorable. Lors de cette même séance, M. le Maire annonce "que les travaux de l'hospice ont été interrompus à cause de l'impossibilité de recevoir des fonds provenant du pari mutuel". Pour réaliser la couverture avant l'hiver, le conseil municipal vote un acompte de 4 000 F à l'entrepreneur M. Guyot. Lors de sa séance du 27 juin 1915 et suite à une nouvelle demande d'acompte de M. Guyot, le conseil municipal, constatant que la couverture n'est toujours pas achevée, refuse cette nouvelle avance. Cette même année, dans le compte rendu de la réunion du 28 février, Albert Porée et Jules Pestour sont notés "absents mobilisés". Voilà déjà 6 mois qu'ils sont partis ! Le 30 mai suivant, s'ajoutent les noms de Leban Albert et Pépin Louis. Louis Pépin siégera de nouveau au conseil à partir de mai 1917. Les 3 autres devront attendre 1919 !

Si les travaux de l'hospice sont à l'arrêt, la vie municipale se poursuit. Le Maire expose, lors du conseil municipal du 28 février 1915, que "l'éclairage électrique est installé et fonctionne dans la commune depuis plus de trois mois". La station des haras compte 11 étalons et la vente des fumiers rapporte

220 F à la commune. Toutefois, l'économie de guerre est bien présente. Le conseil municipal décide, le 27 juin 1915, "qu'en raison des circonstances actuelles, c'est-à-dire de l'état de guerre avec l'Allemagne, il n'y aura pas cette année de distribution solennelle des prix aux élèves des écoles et que le crédit affecté à l'achat des livres sera réservé pour des besoins ultérieurs". Un mois plus tard, c'est sur ce crédit qu'est prélevée la somme de 60 F "en faveur du comité d'hygiène des soldats au front". En 1916, il est question de "l'installation à Avranches du 40<sup>ème</sup> régiment d'artillerie dont une batterie, de deux cents hommes et deux cents chevaux, serait détachée à Sartilly". Cette installation n'est possible que si la commune de Sartilly prend "l'engagement de participer à la dépense de construction des baraquements destinés au logement des chevaux". Le conseil en est d'accord considérant que l'installation "serait avantageuse pour le commerce local (et) que les commerçants s'engagent du reste à faire une souscription dont le produit serait mis, dans ce but, à la disposition de la commune". La commune assure l'autorité militaire d'une somme de 3 000 F pour effectuer la construction des baraquements nécessaires. En fait, ce régiment ne s'est jamais installé à Avranches et donc aucun détachement ne s'est établi à Sartilly. Par contre, après la saison de monte, étalons et palefreniers de la station des haras ne retournent pas à St Lô. Le 16 juillet, le Maire informe ses conseillers que les chevaux vont rester à Sartilly, ce qui conduit le conseil à délibérer pour la vente des fumiers à Monsieur Furois Emile, jardinier, "à raison de cinq francs par mois et par cheval".

La mobilisation d'une part importante des hommes en âge de travailler a des répercussions économiques importantes. Dans sa séance du 25 mars 1917, le conseil municipal, vu la loi du 6 octobre 1916, prie le Ministre de l'agriculture et du ravitaillement "d'attribuer à la commune une quantité de cinquante quintaux de semences de pommes de terre livrables en gare de Montviron". En mai de la même année, le Maire expose au conseil que sur les 3 boulangeries avant la guerre, l'une a été fermée dès le départ au front en 1914 de son propriétaire, M. Jau-net, qu'une autre, tenue par Mme Veuve Bregaint, va fermer le 1<sup>er</sup> juin suivant et que la troisième, tenue par Mme Veuve Lebas, ne pourra fournir le pain nécessaire sans l'aide d'un ouvrier. Le conseil décide

donc de "solliciter d'urgence de l'autorité militaire l'ouvrier demandé par Mme Lebas". La même année, la lecture du registre des délibérations du conseil municipal permet de constater l'assouplissement du régime des permissions. Ainsi, examen est fait par le conseil de plusieurs demandes d'assistance de femmes en couches dont le mari est mobilisé. L'avis pour l'attribution d'une allocation est toujours favorable.

La première séance du conseil municipal après l'armistice, le 11 novembre 1918, se déroule le 22 décembre. MM Porée, Alban et Pestour sont toujours mobilisés et il n'est pas fait allusion à la fin de ce conflit meurtrier.



Monument aux Morts

Par contre, lors de la séance suivante, le 16 mars 1919, ces trois conseillers sont de retour et, sur proposition de M. le Maire, "le conseil à l'unanimité décide d'élever un monument dans la commune pour glorifier la mémoire des soldats de Sartilly morts pour la France pendant la dernière guerre". L'inauguration de ce monument a lieu, 3 ans plus tard, le 12 mars 1922. Trente-sept noms y sont inscrits, lourd tribut d'une guerre très meurtrière.

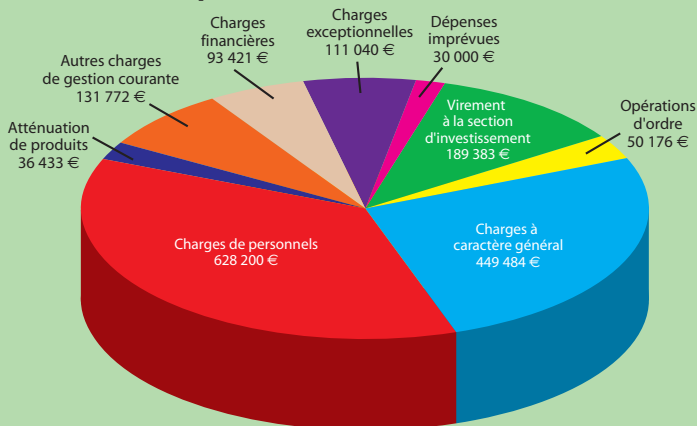


# Sartilly en Chiffres

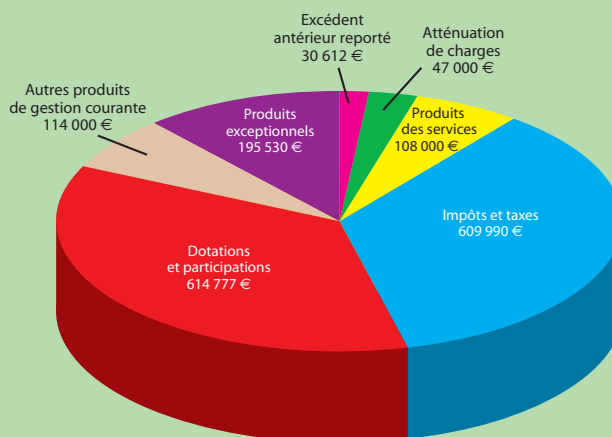
## Le Budget prévisionnel 2014

### Fonctionnement

Dépenses total : 1 719 909 €

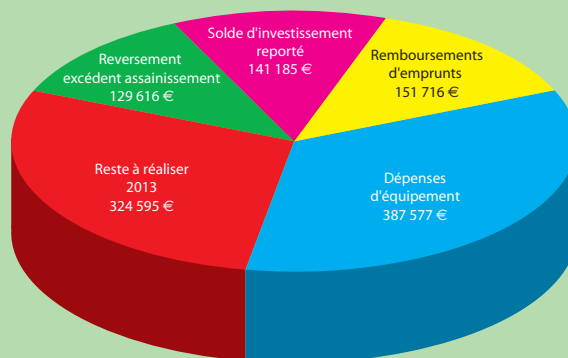


Recettes total : 1 719 909 €

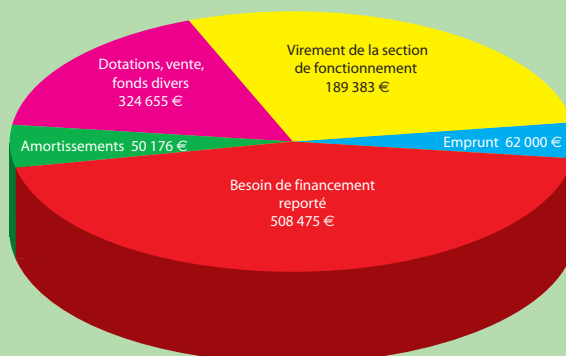


### Investissement

Dépenses total : 1 134 689 €



Recettes total : 1 134 689 €



### Tarifs 2014

**Cantine** : le carnet de 10 tickets : 33,00 €

**Garderie** Matin : 0,85 € - Soir : 1,90 € (avec goûter)

### Subventions aux associations

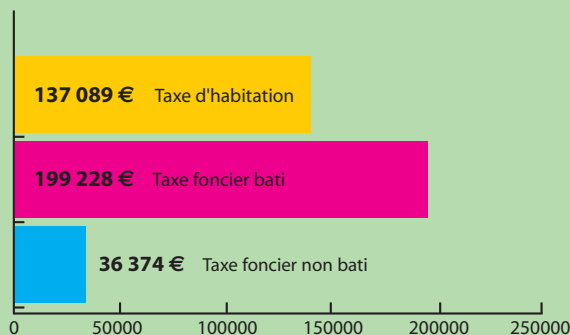
12 512 €

### Endettement de la commune

Capital dû au 31/12/13 : 2 135 080,34 €

### Répartition des taxes communales

Le produit attendu de ces taxes est estimé pour 2014 à 372 691 €.



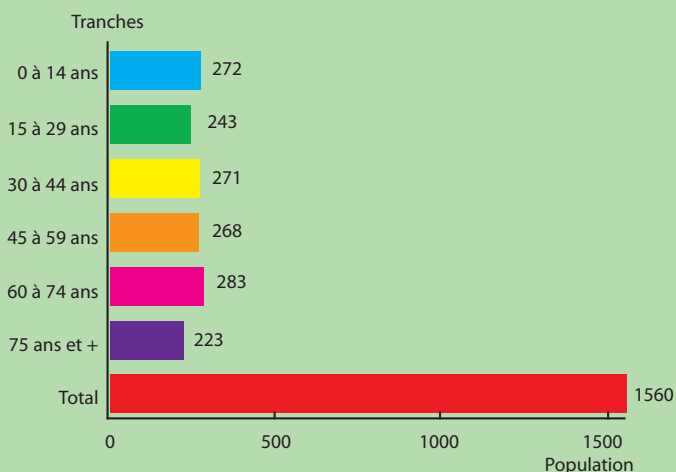
### Quelques chiffres clés :

En 2011, Sartilly comptait 863 logements, 904 foyers fiscaux déclarant en moyenne un revenu net de 19 386 €.

594 personnes avaient un emploi et, parmi elles, 521 soit 87,8% étaient salariées (Source : INSEE).

### Répartition de la population municipale par tranches d'âge

Source : INSEE 2011 (statistiques les plus récentes)



# La rentrée scolaire

Le 2 septembre dernier, 777 élèves ont été accueillis dans nos 4 établissements scolaires. Un effectif supérieur de 5% à celui de l'an dernier. Comme les années passées, nous avons laissé à chaque chef d'établissement le soin de présenter leur rentrée.

## Collège Anatole France

**Principale : Mme Maulny-Lechonnaux**

Le 2 septembre 2014, les 85 élèves de 6<sup>ème</sup> ont fait leur première rentrée au collège. Ils sont souriants et détendus, à l'aise dans leur nouveau statut de collégien. Pour le plus grand nombre, le collège n'est pas un lieu nouveau. Ils ont eu l'occasion de la découvrir l'année dernière avec leurs enseignants du primaire dans le cadre de la liaison école-collège. Le travail engagé par les professeurs des écoles et du collège permet de franchir ce nouveau cap, souvent difficile, de l'entrée en 6<sup>ème</sup>. Au cours de l'année scolaire, ils seront accompagnés et encadrés par les enseignants et les personnels de la vie scolaire afin de leur permettre de réussir cette première année de collégien. Nous leur souhaitons la bienvenue au collège Anatole France.



Les sixièmes du collège

## Ecoles Alain-Fournier et Blanche Maupas

**Directeurs : Mme Sajan et M. Potel**

**L'école Alain-Fournier** compte cette année 193 élèves répartis en 8 classes. 3 nouveaux enseignants arrivent en élémentaire : Quentin Dauge, Sophie Morin Salles et Bertrand Le Pelvé.

**L'école maternelle Blanche Maupas** compte cette année 137 élèves répartis en 5 classes. L'équipe enseignante est inchangée. L'école reste inscrite dans le dispositif académique d'accueil des enfants de moins de 3 ans.

**Grand nouveauté de l'année scolaire** : la mise en place de la semaine de 4 jours et demi. Dans ce cadre, les 2 écoles sont retenues par la Direction Départementale de l'Education Nationale pour mener une réflexion sur les aménagements pédagogiques à mettre en œuvre pour optimiser ces nouveaux rythmes. Les élèves vont pouvoir profiter de 5 matinées de classe consacrées aux apprentissages fondamentaux sans coupure dans la semaine. Les après-midi, moins propices à la concentration, pourront être consacrés aux activités sportives, artistiques et de découverte du monde ainsi qu'aux liaisons inter-classes et inter-écoles.

La municipalité en accord avec les conseils d'école a choisi de répartir les cours de la manière suivante : lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, mercredi de 9h à 12h et vendredi de 8h30 à 11h30. Les activités périscolaires sont mises en place le vendredi après-midi, supervisées par Anne-Laure Carnet en élémentaire et Ghislaine Hulin en maternelle et permettent aux élèves de pratiquer des activités sportives, manuelles et artistiques. Les projets des écoles : développer les pratiques artistiques et utiliser les ressources

culturelles proches telles que les théâtres, musées et expositions de proximité. Un grand projet théâtral et musical commun aux 2 écoles avec le concours d'un groupe de musiciens est en cours d'élaboration.



Jeudi 4 septembre, dans la continuité du travail mené en MS, les élèves de Grande Section de l'école Blanche Maupas sont allés à Caen aux jeux équestres mondiaux. Reçus au village des jeux dans le cadre du projet territorial "élan des jeux", les élèves ont participé à plusieurs animations puis ont assisté à l'épreuve de voltige au Zénith.

**Pratique** : Mme Sajan et M. Potel sont déchargés de classe le jeudi.

**Ecole Alain-Fournier** : Tél. : 02 33 48 80 76  
Mail : alainfournier.sartfr@orange.fr

**Ecole Blanche Maupas** : Tél. : 02 33 48 91 50  
Mail : ecolematernellesartilly@wanadoo.fr

**Blog commun** : taper écoles publiques Sartilly sur un moteur de recherche.

## Ecole Sainte Thérèse

**Directrice : Mme Resbeut**

Sous le soleil et pleins de joie et d'énergie, les élèves de l'école Ste Thérèse ont retrouvé leurs enseignants et leurs camarades pour une nouvelle année placée sous le signe de la **communication**.

En effet, le projet d'école, qui vise tout particulièrement, depuis deux années, à favoriser l'entraînement des élèves à la pratique de l'expression écrite, va s'enrichir cette année d'une **découverte des multi médias** : journal, courrier classique, courrier électronique... mais aussi photo, radio, journal télé, publicité, tous ces supports seront explorés de façon pratique pour permettre aux enfants d'en découvrir les caractéristiques, les avantages, les limites.

Ce thème donnera donc lieu à des visites (imprimerie, exposition photos...), des rencontres (journaliste, photographe professionnel...) et prendra tout son sens dans l'exercice d'une correspondance avec une classe extérieure à l'école via internet, la réalisation d'un album illustré de photos, la mise en ligne des expériences vécues par les enfants eux-mêmes sur le blog de l'école ou la transmission des connaissances acquises lors de la

classe de découverte à Tatihou pour les plus grands.

**Et les rythmes scolaires ?**

Soucieuse de respecter la vie de famille et de permettre aux enfants de garder des temps libres, sans leur imposer des temps collectifs trop nombreux, l'équipe éducative de l'école Ste Thérèse a fait le choix de garder l'organisation de la semaine de travail sur 4 journées entières.

Ainsi, une journée d'élève s'organise de façon régulière, tout au long de la semaine, de la manière suivante :

8h45/12h00 : classe

12h00/13h35 : repas à la maison ou cantine suivie d'un temps de récréation.

13h35/16h35 : classe

16h45/17h15 : possibilité d'une étude encadrée par un enseignant pour favoriser l'acquisition de bonnes méthodes de travail, d'organisation et d'apprentissage des leçons.

17h15/18h45 : possibilité de garderie.

Chaque soir, à raison d'une fois par semaine pour chaque classe de primaire, du soutien scolaire est mis en place, à la demande de l'enseignant ou des



parents, pour une période plus ou moins longue, afin d'apporter une aide aux enfants qui rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages.

Le mardi soir, en temps d'activité périscolaire (TAP), 2 enseignantes proposeront la mise en place d'activités manuelles pour développer des aptitudes en motricité fine avec lecture de fiches de bricolage, mesure, traçage,...

Enfin, la pratique d'un instrument en orchestre se continue pour les élèves de cycle 3, sur le temps du midi ou après la classe.



## Manuella BRIENS, Présidente de l'Association "A Livre Ouvert"

### Quelles ont été vos motivations pour reprendre le flambeau laissé par Mme Clairay ?

Avant tout mon attachement au salon du livre de jeunesse dont Mme Clairay est l'initiatrice et son invitation à ce que je la remplace au poste de Présidente.

### Qu'apporte le salon du livre de jeunesse ?

C'est une manifestation qui stimule les pratiques de lecture par une diversité d'activités. Les enfants apprécient particulièrement les rencontres proposées avec des auteurs et illustrateurs. Le travail effectué en amont dans les classes et exposé le jour du salon permet une riche déclinaison du thème choisi (en 2014, le cheval) et la mutualisation des différentes approches invite à en savoir plus encore.

### Quel bilan faites-vous de votre première année de présidence ?

Je suis satisfaite de cette première année. Les membres du bureau forment une équipe soudée, dynamique et j'ai apprécié leur soutien. Les enseignants étaient très motivés et le salon a été une réussite. La communauté de communes et la commune ont apporté une aide matérielle et financière qui a permis, entre autres, de proposer aux écoles du canton des interventions dans plusieurs classes de Nadine Mousselet, écrivain, et Fred Sochard, illustrateur.

### Quels sont vos projets ?

Le prochain salon aura lieu en 2016. Je souhaite étoffer le nombre d'auteurs et d'illustrateurs et proposer d'autres activités. Pourquoi pas une lecture théâtralisée, par exemple ?

### Quels sont vos souhaits ?

Aujourd'hui, l'association compte seulement une petite dizaine d'adhérents. Mon souhait est que nous soyons plus nombreux pour préparer le salon 2016. J'invite donc toutes les personnes qui partagent notre objectif de promouvoir la lecture en milieu rural à nous rejoindre et à apporter leurs idées pour donner un second souffle à l'association. Je leur fixe un premier rendez-vous : l'assemblée générale qui se tiendra le jeudi 6 novembre à 20 h 30, à la Mairie.



Fred Sochard, en séance de dédicaces au salon du livre 2014



## Rodolphe BION, Président de l'Association Badminton Sartilly

### Quelle est l'année de création de votre association ?

C'est le 11 juillet 2011 qu'a été créée l'association avec le soutien du comité départemental de badminton et de l'ex communauté de communes de Sartilly, présidée par Claude Fourré. Vincent Laine a été le premier Président.

### Depuis quand êtes-vous Président ?

Dès l'année suivante, à l'issue de l'assemblée générale de 2012.

### Quelles sont les caractéristiques du badminton ?

C'est un sport très complet. Il faut faire preuve à la fois d'endurance et de rapidité avec une utilisation d'un grand nombre des muscles du corps. Un de ses avantages est qu'il est très facilement accessible et qu'on y trouve très vite du plaisir. Pour ma part, après avoir pratiqué le VTT et la course à pied, j'ai découvert, un peu par hasard, le badminton et j'ai tout de suite accroché.

### Comment définiriez-vous votre club ?

Le club compte 66 adhérents dont une vingtaine d'enfants. Nous sommes plus axés sur le loisir que sur la compétition et, pour le moment, si quelques membres du club participent à des tournois, aucun n'est classé. Notre adhésion en septembre 2013 à la ligue de Basse-Normandie de badminton est une porte ouverte à la création d'une équipe mais ce n'est pas une priorité.

### Quels sont les créneaux de pratique ?

Les enfants sont pris en charge par un animateur sportif, membre de l'association, le mercredi de 17 h à 19 h (2 groupes d'1 h chacun). Les adultes s'entraînent librement le mercredi de 19 h à 20 h 15 et le vendredi de 20 h 30 à 22 h 30.

### Quels sont vos projets ?

Un premier objectif est d'accueillir plus d'enfants en améliorant la communication, notamment auprès des collégiens. Le second est d'élargir les créneaux d'entraînement.

### Et le futur complexe sportif, rue du Manoir ?

Nous suivons avec intérêt les étapes du projet d'autant que la Fédération Française de Badminton est prête à le financer à hauteur de 470 000 €. Neuf terrains couverts de badminton sont prévus, ce qui permettrait d'accueillir des compétitions régionales. Ce sera un outil formidable de développement de notre club.



Jeunes à l'entraînement

# Animations 2014-2015

## Octobre

**Dimanche 12**  
Repas de l'amitié - Salle culturelle.

**Mardi 14**  
Soirée contée avec Amandine Orban de Xivry et Fabien Mouton organisée par la Bibliothèque communautaire de Sartilly - Salle culturelle.

**Samedi 18**  
Repas organisé par l'APEL - Salle culturelle

**Jeudi 23**  
Concours de belote organisé par le club de l'amitié - Salle culturelle.



## Novembre

**Samedis 15 et 22 et Vendredi 21 à 20h30**  
**Dimanches 16 et 23 à 14h30**

Théâtre avec Fauss'Marée. "T'emballe pas" de Christian Rossignol - Salle culturelle.  
Réservations : boucherie/charcuterie Labbé et charcuterie Paul.

**12 Mardi 11**  
Commémoration de l'armistice - UNC Sartilly, Champoux, Champcey.

**Jeudi 27**  
Concours de belote organisé par le club de l'amitié - Salle culturelle.

## Décembre

**Vendredi 5**  
Journée pour les événements de Tunisie, du Maroc et de la guerre d'Algérie.

**Vendredi 5, Samedi 6**  
Téléthon. Vendredi : stand au marché de Sartilly et repas dansant à la salle culturelle.  
Samedi : animations diverses.



**Dimanche 7**  
Noël des enfants de Sartilly et Montviron - Salle culturelle (Cdf de Sartilly et Montviron).

**Dimanche 14**  
Repas de fin d'année du club de l'amitié - Salle culturelle.

**Mercredi 31**  
Réveillon organisé par l'association Valise N'Rock - Salle culturelle.

## Janvier

**Vendredi 9**  
Vœux du Maire - Salle culturelle.

**Vendredi 16**  
Théâtre musical - Compagnie Skald "Fabulae".  
Lever de rideau assuré par des élèves de Ste Thérèse, Alain-Fournier et Anatole France.  
Salle culturelle.



**Jeudi 29**  
Concours de belote organisé par le club de l'amitié - Salle culturelle.

## Février

**Samedi 7**  
Carnaval des enfants organisé par l'APE 1, 2, 3 Soleil - Salle culturelle.

## Mars

**Samedi 7**  
Repas musical des anciens combattants - Salle culturelle.

**Jeudi 12**  
Concours de belote organisé par le club de l'amitié - Salle culturelle.

**Jeudi 19**  
"Crise de foi" avec l'humoriste Sophia Aram.  
Organisation : Communauté de communes - Salle culturelle.

**Samedi 28**  
Portes Ouvertes à l'école Ste Thérèse  
Concert africain organisé par Union des Arts - Salle culturelle.

## Avril

**Samedi 4, Dimanche 5**  
Festivités de Pâques. Repas dansant, chasse aux œufs, ateliers pour les enfants, fête foraine.

**Lundi 6**  
Fête du Lundi de Pâques. Vente au déballage, raid hippique, parade de rue en musique, bataille de confettis, fête foraine.



**Samedi 11**  
Repas dansant organisé par Valise N'Rock.

**Jeudi 30**  
Concours de belote organisé par le club de l'amitié - Salle culturelle.

Vous retrouverez toute l'actualité détaillée des manifestations sur le site web : [www.ville-sartilly.com](http://www.ville-sartilly.com) et dans la presse locale. Pensez à les consulter !

## Mai

**Mercredi 6**  
Repas de printemps du club de l'amitié - Salle culturelle.

**Vendredi 8**  
Commémoration de la victoire de 1945.  
Méchoui des Anciens Combattants à la salle culturelle.



## Juin

**Jeudi 11**  
Concours de belote organisé par le club de l'amitié - Salle culturelle.

**Dimanche 21**  
Fête de la musique organisée par le Comité d'action culturelle - Salle culturelle.

**Vendredi 26**  
Spectacle de fin d'année d'Union des Arts (musique, danse) - Salle culturelle.



**Dimanche 28**  
Kermesse de l'école Ste Thérèse.

## Juillet

**Samedi 4**  
Fête du club de Tennis à Sartilly.

## Championnats Tennis

**Hiver**  
Seniors Hommes-Femmes : 5, 12, 19, 26 octobre et 2 novembre 2014  
Seniors Plus Hommes : 9, 16, 23, 30 octobre et 7 décembre 2014

**Printemps**  
Seniors Plus Hommes : 22, 29 mars, 12, 26 avril et 8 mai 2015  
Seniors Hommes-Femmes : 3, 10, 17, 31 mai et 7 juin 2015

**N°21 - OCTOBRE 2014**  
Rédaction : Commission "communication"  
Crédit photos : JP LUCAS, J. LOUIS DIT GUERIN, D. CHAUVIN, E. MURY, CGSO, Y. MARTIN, Association VVV, école Ste Thérèse, école Blanche Maupas, collège Anatole France, Raid Hippique, Fauss'Marée, Altitude 44.  
Directeur de la Publication : Denis RAULT  
Maquette : Oléa - St Quentin/Homme  
Tirage : 1 000 exemplaires - Distribution assurée par les élus